



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 mai 2009  
Français  
Original : anglais

### Session de fond de 2009

Genève, 6-31 juillet 2009

Point 14 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions sociales et questions relatives  
aux droits de l'homme : promotion de la femme**

### **Rapport du Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme sur les travaux de sa sixième session**

#### *Résumé*

Le Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) a tenu sa sixième session le 23 avril 2009. Le Conseil s'est penché sur les questions suivantes : a) l'élection des membres du Conseil exécutif; b) la direction de l'Institut; c) la consultation des Services d'appui à la gestion; d) l'application du programme de travail pendant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 31 mars 2009; et e) le plan de travail et le budget opérationnel pour 2009.

Le Conseil a également :

- Réitéré la nécessité de pourvoir le poste de directeur et les autres postes vacants à l'Institut;
- Pris note des progrès réalisés par la deuxième consultation conduite par les Services d'appui à la gestion et des mesures prises par l'INSTRAW pour renforcer l'Institut;
- Noté avec appréciation les activités menées par l'Institut au titre de l'exécution de son programme de travail pendant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 31 mars 2009;
- Pris note avec satisfaction des résultats de l'audit de l'Institut;
- Approuvé les modifications au plan de travail et au budget opérationnel pour 2009.

\* E/2009/100.



## **I. Organisation de la session**

1. Ont participé à la sixième session du Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), qui s'est tenue le 23 avril 2009 à New York, les membres suivants : Bélarus, Égypte, Espagne, Honduras, Israël, Philippines, République arabe syrienne, Slovaquie et Zimbabwe. La liste des participants est annexée au présent rapport.

2. Ont également participé à cette session les membres de droit ci-après : un représentant de la République dominicaine (pays hôte); une représentante des commissions régionales des Nations Unies; la Directrice par intérim de l'INSTRAW et la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme, qui représentait le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales. On trouvera la liste des participants annexée au présent rapport.

3. Conformément à l'article 13 du chapitre IV de son règlement intérieur, le représentant des Philippines a présidé la session.

### **Déclarations liminaires**

4. La séance a été ouverte par la représentante des Philippines en qualité de Présidente par intérim du Conseil exécutif, qui a souhaité la bienvenue aux membres et aux autres participants à la session.

### **Élection du Bureau**

5. Le Conseil exécutif a décidé de reporter l'élection de nouveaux membres du Bureau à la reprise de sa sixième session.

### **Adoption de l'ordre du jour**

6. L'ordre du jour provisoire, tel que publié sous la cote INSTRAW/EB/2009/R.1, a été modifié sur recommandation de la Présidente par intérim du Conseil exécutif, et l'ordre du jour, modifié comme suit, a été adopté :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Direction de l'Institut.
5. Consultation des Services d'appui à la gestion
6. Exécution du programme de travail pendant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 31 mars 2009.
7. Plan de travail et budget opérationnel pour 2009.

## II. Délibérations du Conseil exécutif

### A. Direction de l'Institut

7. La Présidente par intérim du Conseil exécutif a remercié les membres du Bureau de continuer d'apporter leur contribution au processus de recrutement du directeur de l'Institut et de faire en sorte que cette question demeure une priorité pour le Secrétariat.

8. Le Conseil exécutif a été informé de l'état d'avancement du recrutement par la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme et la chef du service administratif du Département des affaires économiques et sociales.

9. On a expliqué au Conseil que vu les préoccupations touchant à la viabilité financière de l'Institut et la nécessité de nommer un directeur approprié, le Secrétaire général avait recommandé qu'en attendant la nomination du directeur, un directeur par intérim (premier directeur par intérim) soit nommé sans délai afin que le poste soit pourvu sur le court terme. Parallèlement, un processus de recrutement interne serait engagé pour un deuxième directeur par intérim, nommé à plus long terme. Le premier directeur par intérim devrait prendre ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai 2009 et le deuxième directeur par intérim, une fois choisi, devrait occuper ce poste jusqu'à la fin de 2009, conformément aux effectifs actuels approuvés de l'Institut. Le Conseil a été informé que la nomination de deux directeurs par intérim n'aurait pas d'incidences sur le processus en cours visant à recruter le directeur de l'Institut.

10. Il a été déclaré que le Cabinet du Secrétaire général considérait qu'il était particulièrement urgent de nommer un directeur par intérim pour orienter les activités de l'Institut compte tenu du départ imminent de la spécialiste des questions sociales de l'Institut qui assumait les fonctions de directrice par intérim de l'Institut, en sa qualité de fonctionnaire ayant le rang le plus élevé. Les membres du Conseil exécutif, les représentants du Département des affaires économiques et sociales et du Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme ont félicité la spécialiste des questions sociales pour son travail avec l'Institut, en particulier pour son rôle en tant que directrice par intérim de l'Institut et ils ont exprimé leurs regrets de la voir partir.

11. S'agissant de la liste de candidats présélectionnés que le Conseil exécutif avait recommandée au Secrétaire général, le Conseil a été informé que l'avis de vacance de poste serait de nouveau publié en vue d'obtenir de nouvelles candidatures.

12. La Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme a invité le Conseil exécutif à travailler de concert avec son bureau en vue de mobiliser des fonds pour l'Institut.

13. La Directrice par intérim de l'Institut a souligné qu'il importait de pourvoir les postes vacants à l'Institut, y compris celui de spécialiste des questions sociales, conformément aux recommandations du récent audit de l'Institut effectué par le comité des vérificateurs extérieurs des comptes (mars 2009).

14. La Présidente par intérim du Conseil exécutif a déclaré que la question de la direction de l'Institut continuerait d'être examinée lors des prochaines sessions du Conseil exécutif.

## **B. Consultation des Services d'appui à la gestion**

15. À l'issue de l'examen du rapport sur la proposition de renforcement institutionnel de l'INSTRAW (INSTRAW/EB/2009/R.3) et d'un exposé de la Chef des Services d'appui à la gestion du Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion, le Conseil exécutif a pris note avec appréciation des travaux des Services d'appui à la gestion et du personnel de l'Institut visant à obtenir de plus amples résultats dans le cadre de la deuxième consultation.

16. Après avoir étudié les suggestions formulées dans le rapport sur la proposition de renforcement institutionnel, le Conseil exécutif a manifesté son approbation concernant :

a) L'importance d'avoir du personnel de l'INSTRAW basé dans d'autres régions que celle où est situé le siège de l'Institut;

b) La fourniture d'un appui aux efforts visant à amender les statuts de l'Institut afin de permettre l'utilisation de ressources du budget ordinaire de l'ONU;

c) L'importance d'avoir un fonctionnaire de l'INSTRAW basé au Siège de l'ONU à New York;

d) La nécessité de pourvoir les postes vacants, en particulier celui de directeur adjoint.

17. S'agissant de la question des communications entre l'INSTRAW et le Siège de l'ONU et d'autres entités, la Chef des Services d'appui à la gestion a indiqué que des améliorations avaient été apportées dans de nombreux domaines; toutefois, le fait qu'il n'y ait pas de fonctionnaire présent à New York continuait d'entraver l'exécution du programme de travail de l'Institut, en particulier au niveau des discussions portant sur la réforme des structures à l'ONU en faveur de l'égalité des sexes, auxquelles l'Institut avait participé par téléphone.

18. Le Conseil a demandé que les Services d'appui à la gestion continuent d'être disponibles en vue de prêter un appui à l'Institut pour ce qui est d'informer le deuxième directeur par intérim des propositions visant à renforcer les opérations de l'Institut, qui pourraient ensuite faire l'objet d'un examen plus approfondi à la reprise de la sixième session du Conseil.

## **C. Exécution du programme de travail**

19. À l'issue de l'exposé de la Directrice par intérim, le Conseil exécutif a pris note avec appréciation du rapport sur l'exécution du programme de travail (INSTRAW/EB/2009/R.2).

20. Le Conseil a pris note aussi des progrès réalisés dans la formation d'alliances avec des entités des Nations Unies et d'autres organisations et a souligné l'intérêt de ces partenariats pour le renforcement de l'Institut.

21. Le Conseil a félicité l'INSTRAW pour l'élargissement et la diversification de ses activités dans d'autres régions, en particulier en Afrique.

22. La Présidente par intérim du Conseil exécutif a noté avec satisfaction les activités de celui-ci et de l'INSTRAW visant à accroître la visibilité de l'Institut et à toucher de nouvelles parties prenantes.

23. Le Conseil s'est déclaré satisfait des conclusions positives de l'équipe de vérification des comptes.

#### **D. Plan de travail et budget opérationnel pour 2009**

24. Le Conseil exécutif a examiné les modifications qu'il était proposé d'apporter au plan de travail et au budget opérationnel tels qu'ils figuraient dans le document INSTRAW/EB/2009/R.4 et a approuvé la réaffectation des économies réalisées en 2008 et 2009 aux rubriques budgétaires Honoraires et frais de voyage des consultants et Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

### **III. Clôture de la session**

25. Le Conseil exécutif a décidé d'envisager la possibilité de convoquer la reprise de la session lorsque le deuxième directeur par intérim aurait pris ses fonctions. Il a également décidé que les dates de la session suivante seraient arrêtées à l'issue de consultations entre les membres.

## Annexe

### Liste des participants

Sixième session, 23 avril 2009

**Membres du Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW)**

<i>Pays</i>	<i>Représentants</i>
Bélarus	Alexander Strigelsky, Deuxième Secrétaire
Égypte	Soha Gendi, Conseillère
Espagne	Ana Jiménez de la Hoz, Conseillère
Honduras	Ana Lourdes Balladares, Attachée
Israël	Meirav Eilon Shahar, Conseiller
Philippines	Marie Yvette L. Banzon-Abalos, Deuxième Secrétaire
République arabe syrienne	Warif Halabi, Deuxième Secrétaire
Slovaquie	Viera Hanuláková, Directrice du Département de la politique d'égalité des sexes au Ministère du travail, des affaires sociales et de la famille
Zimbabwe	Sophia Nyamudeza, Ministre Conseillère et Représentante permanente adjointe

#### Membres *à* qualités

Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales	Représenté par Rachel Mayanja, Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité des sexes et la promotion de la femme
Pays hôte – République dominicaine	Alexandra Arias Orłowska, Ministre Conseillère
Commissions régionales des Nations Unies	Daniela Simioni
INSTRAW	Carolina Taborga, Directrice par intérim

Autres participants : Hilary Anderson, fonctionnaire de l'information, Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme; Catherine Peluso, Chef du Service administratif du Département des affaires économiques et sociales; Paulette Woolf, Chef des Services d'appui à la gestion au Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion.